

Diplôme Universitaire

MÉDIATEUR



LE MÉTIER DE MÉDIATEUR

La médiation vient répondre à la fois à une volonté politique de développer les modes alternatifs de résolution des différends (MARD) et à un besoin de régulation reposant sur le maintien et la restauration des liens sociaux.

La législation récente a institutionnalisé et professionnalisé cette activité. Dès lors, toute personne l'exerçant ou souhaitant l'exercer doit avoir suivi une formation spécifique.

Le DU vise à former des médiateurs compétents pour intervenir dans différents champs de la vie en société. Il permet aux étudiants de développer des compétences spécifiques à l'exercice de la médiation et d'intégrer ses principes éthiques : posture de tiers, neutralité, impartialité, indépendance, absence de pouvoir de décision.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule de janvier à décembre avec 160 heures théoriques alternant cours magistraux et travaux pratiques. Les cours ont lieu sur deux sites : à l'Université de Franche-Comté et à l'IRTS de Franche Comté (les deux situés à Besançon).

Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

La formation prévoit également un stage encadré d'une durée de 50h cumulées auprès d'un médiateur.

PROGRAMME DE FORMATION

Le DU est composé de quatre unités d'enseignement : le cadre d'exercice du médiateur ; le cadre juridique ; le processus de médiation ; positionnement et pratique professionnelle.

UE1 - Le cadre d'exercice du médiateur

- Histoire et principes fondamentaux de la médiation
- Les sources (textes français et européens)
- La médiation face aux autres modes de règlement des différends
- L'approche psychologique de la médiation
- L'approche sociologique : évolution de la société et médiation
- Connaissance de l'environnement : les champs de la médiation
- Connaissance des institutions et des services publics

UE2 - Le cadre juridique

- De la médiation au judiciaire et réciproquement
- La notion de différend au sens juridique
- Le consentement
- La clause de médiation et ses effets
- L'accord, la rédaction de l'accord, la place du médiateur
- Le désaccord, l'accord partiel, les effets
- L'homologation, l'exécution

UE3 - Le processus de médiation

- Créer et maintenir le processus de médiation
- Construire une posture de tiers
- Déontologie et cadre de la médiation
- L'éthique de la médiation et les différents courants
- Les outils du médiateur

UE 4 - Positionnement et pratique professionnelle

- La responsabilité du médiateur
- La construction de partenariats
- Le travail en réseau (et le travail collaboratif)
- Analyse de pratiques professionnelles et supervision
- Promotion et communication autour de la médiation

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

A l'issue de la formation, le titulaire du DU médiateur est en mesure de remplir 4 missions essentielles :

Connaître le cadre juridique de la médiation conventionnelle et judiciaire

- Textes français et européens
- Savoir situer la médiation vis-à-vis d'autres modes de résolution des conflits
- Responsabilité du médiateur

Connaître le cadre d'exercice du médiateur

- Savoir mobiliser des savoirs sociologiques et psychologiques
- Savoir mobiliser la connaissance des contextes juridiques d'intervention

Créer et maintenir un espace tiers de médiation

- Contractualiser et garantir le cadre de la médiation
- Connaître les différentes techniques de communication et de gestion des conflits
- Aider à préciser la nature des conflits, les besoins et les intérêts de chacun
- Établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun
- Restaurer les liens et accompagner le changement

Communiquer et construire des partenariats

- Informer sur la démarche de médiation, promouvoir une culture de la médiation
- Développer des partenariats
- S'inscrire dans des réseaux



MODALITÉS DE SÉLECTION

Sur dossier de candidature composé de :

- Lettre de parcours de vie professionnelle (4 à 6 pages maximum),
- Curriculum vitae,
- Copie des diplômes.

Le jury se réserve le droit de proposer un entretien.

LES ACTEURS DE LA FORMATION

Les intervenants au sein de la formation

- Des enseignants chercheurs
- Des praticiens de la médiation disposant d'une solide expérience dans un ou plusieurs champs
- Des juristes
- Des psychologues
- Des sociologues

Les services administratifs

Françoise CLERC

Secrétariat pédagogique - Formation continue
Université de Franche-Comté - UFR SJEPG
francoise.clerc@univ-fcomte.fr
03.81.66.67.45

Julie CHEVASSU

Formation continue
Université de Franche-Comté
julie.chevassu@univ-fcomte.fr
03.81.66.20.74

Les responsables de la formation

Catherine TIRVAUDEY

Maître de conférences en droit privé
Directrice de l'UFR SJEPG
catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr

Candice MARTINEZ

Cadre pédagogique - IRTS de Franche Comté
candice.martinez@irts-fc.fr